



# FLASH

## CONCURRENCE ET CONSOMMATION

La Lettre d'information de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

N° 05 - mars 2019

### Le rapport d'activité de la DGCCRF est disponible !



## RÉSULTATS 2018 DE LA DGCCRF

Direction générale  
de la concurrence,  
de la consommation et de  
la répression des fraudes

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et Virginie Beaumeunier, directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont présenté le 25 mars les résultats de l'action de la DGCCRF pour l'année 2018.

2018 a été une année très riche, au cours de laquelle la DGCCRF a agi sur tous les fronts et dans des secteurs extrêmement variés. Ses services ont contrôlé 111 600 établissements ainsi que 12 600 sites internet. Son action de protection économique du consommateur reste plus que jamais utile, notamment pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. La vigilance dans le domaine des relations interentreprises a cette année encore été soutenue, et l'action menée commence à porter ses fruits avec des négociations commerciales qui ont été menées par certaines enseignes de la distribution dans un climat plus apaisé. En matière de sécurité, les services de la DGCCRF se sont mobilisés pour assurer le suivi des alertes au quotidien.

Au total sur l'année 2018, 128 500 manquements ont été constatés par la DGCCRF et ont donné lieu à près de 18 500 suites correctives et répressives. La DGCCRF a également exercé au quotidien une action pédagogique vis-à-vis des entreprises et a veillé à communiquer régulièrement pour informer les consommateurs sur leurs droits.

[Le rapport d'activité](#)



## Trois questions à... Virginie Beaumeunier, directrice générale de la DGCCRF

Virginie Beaumeunier, revient en détail, sur les événements marquants de l'année 2018 et les perspectives 2019.

L'interview



### Retards de paiement, la DGCCRF veille à l'équilibre des relations commerciales

La lutte contre les retards de paiement interentreprises constitue un enjeu important pour le bon fonctionnement de l'économie et la compétitivité des entreprises. Les retards de paiement, particulièrement nocifs pour les entreprises, doivent être strictement sanctionnés. A ce titre, en 2018, 263 décisions de sanction ont été notifiées aux entreprises contrôlées, représentant un montant total d'amende de 17,2 M€ (Plus d'infos en page 15 du rapport annuel).



### Rénovation thermique des bâtiments, encore trop de pratiques commerciales abusives

352 établissements ont été contrôlés sur le territoire afin de détecter d'éventuelles pratiques commerciales frauduleuses. 54 % des entreprises étaient en anomalies, plus de la moitié de ces entreprises étaient détentrices du label RGE. 75 avertissements, 55 injonctions, 64 procès-verbaux et 22 procédures d'amende administrative ont été établis. Des actions de sensibilisation à destination des différentes parties prenantes vont être engagées par la DGCCRF ainsi que des messages de vigilance adressés aux consommateurs afin de leur permettre de faire des choix de manière éclairée (Plus d'infos en page 28 du rapport annuel).



### Substances chimiques dans les couches pour bébés, la DGCCRF mobilisée

L'Anses a publié le 23 janvier 2019 un avis relatif à l'évaluation des risques liés à la présence de substances chimiques dans les couches pour bébés à usage unique. Cette évaluation des risques s'est notamment appuyée sur les éléments recueillis par la DGCCRF dans le cadre de son enquête sur les couches pour bébés. 62 établissements ont été visités dans ce cadre. Plusieurs milliers d'analyses ont été réalisées par les laboratoires du service commun des laboratoires et une nouvelle méthodologie d'analyse a été développée à cette occasion (Plus d'infos en page 24 du rapport annuel).



# COMMERCE EN LIGNE :

## 10 conseils pour des achats en toute sérénité

DGCCRFR

*Suivez-nous sur*



[Twitter](#)



[Facebook](#)



[RSS](#)



[LinkedIn](#)

**Abonnement - Modification de l'abonnement - Archives - Désabonnement**

**Crédits photo :** DGCCRFR-Fotolia-Phovoir-Pixabay

Concurrence et consommation est éditée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ministère de l'Économie et des Finances. Cette publication est diffusée à des fins d'information et de communication se rapportant à l'activité et aux missions de la DGCCRFR à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Directrice de la publication : Virginie BEAUMEUNIER / Rédactrice en chef : Cécile BERSON-PRAT / Rédactrice en chef déléguée : Catherine DOURSOUNIAN / Équipe de rédaction : Hélène GARCIA et les contributeurs / Conception bandeau : Aphanis pour le Sircom / Conception : Key Performance Group pour le Sircom. Routage : Hubscore. Copyright DGCCRFR. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGCCRFR, 59 boulevard Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel à [contact-concurrenceetconsommation@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:contact-concurrenceetconsommation@dgccrf.finances.gouv.fr)